



SIÈGE SOCIAL :

Rue des Pommiers - Avèze - 30120 Le Vigan
BP 21055 - 30123 Le Vigan cedex
tél : 04 67 81 02 94 - fax : 04 67 81 16 81

MONTPELLIER - FABRICATION - STUDIO :

Immeuble "Le Trident" - Zone du Mas de Figuières
1115, rue Hélène Boucher - 34130 Mauguio
tél : 04 99 52 52 32 - fax : 04 99 52 52 31

<http://217.108.142.77/>

<http://www.clementimprimeurs.fr>

Objet : *application de la loi sur les nouveaux délais de paiements*

Madame, Monsieur,

La Loi de Modernisation de l'Economie (LME) a été publiée au Journal Officiel du 4 août 2008. Cette loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Elle concerne toutes les entreprises et ne nécessite aucun décret d'application.

En modifiant l'article L. 441-6 du Code du Commerce, elle fixe un délai maximum de paiement entre clients et fournisseurs de 45 jours fin de mois.

Dans ce cadre, nous vous proposons le choix entre deux modalités :

- 45 jours fin de mois, soit 30 jours le 15
- 60 jours nets, date de facture.

Ce nouveau délai de règlement n'ouvre droit en aucun cas à un escompte financier. Les accords d'escompte actuels pour paiement comptant seront nuls et nonavenus au 1^{er} janvier 2009 et les clients en bénéficiant seront contactés pour rédéfinir en 2009 le taux qui sera appliqué.

En vertu de l'article L. 442-6 du Code du Commerce également modifié, le non-respect du délai maximum de paiement est passible de sanctions financières lourdes au titre de pratiques abusives, tout comme le fait de demander au créancier sans raison objective de différer la date d'émission de la facture (75 000 € par infraction constatée et 15 000 € pour le dirigeant par infraction).

L'article L. 441-6 du Code du Commerce précise également qu'en cas de retard de paiement, des pénalités de retard sont dues sans qu'un rappel soit nécessaire. Pour rappel et conformément aux nouvelles dispositions applicables au 1^{er} janvier 2009, le taux de pénalités de retard que nous appliquons est de 12,5% l'an.

Sauf réponse de votre part, je vous prie donc de bien vouloir prendre note qu'à compter du 1^{er} janvier 2009, votre délai de paiement sera de 45 jours fin de mois.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

François Clément



Merci de compléter les éléments ci-après.

Formulaire à adresser au service comptabilité :

Christiane LAGIER - Tél. 04 99 52 27 13 - Fax 04 99 52 52 31

Contact comptabilité

Adresse électronique

..... @

Choix :

45 jours fin de mois, soit 30 jours le 15

60 jours nets, date de facture

Cachet entreprise

Pour les clients qui souhaitent mettre en place des virements,
nos coordonnées bancaires sont les suivantes



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Guichet	N° compte	Clé
10096	18277	00017639901	36

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1009 6182 7700 0176 3990 136

Domiciliation
CIC GANGES

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC GANGES
2 RUE FREDERIC MISTRAL
34190 GANGES
Tél : 08 20 01 01 02

Titulaire du compte (Account Owner)
IMPRIMERIE CLEMENT
QUARTIER POUCHONET
RUE DES POMMIERS
30120 AVEZE